

# Les Médecins Maîtres-Toile

[Accueil](#) ▶ [Boîte à Outils](#) ▶ [Aide SPIP](#) ▶ [Aide des rédacteurs](#) ▶ [Joindre un document à un article](#)

**Publié le : 4 novembre 2007**  
**Publication antérieure :**  
**2 décembre 2005**

 [Imprimer cet article](#)

**Auteur :**  
**Alain Sichel †**



## Joindre un document à un article

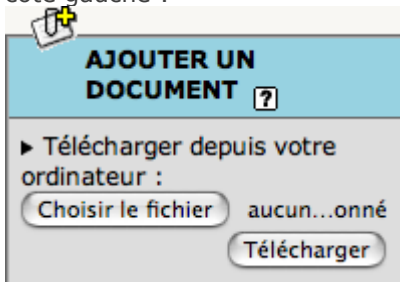
Pour joindre un document à un article, il est impératif que l'article ait déjà été créé [1].

1. Dans l'[interface d'administration](#), naviguez dans l'arborescence jusqu'à l'article auquel vous voulez joindre un document.



[Modifier cet article](#)

Si c'est pour un article cliquez sur [Modifier cet article](#), puis dans la page d'édition de l'article, sur le côté gauche :



Cliquez sur **[Naviguer...]**, puis allez sélectionner le document que vous souhaitez attacher à l'article. Cliquez ensuite sur **[Télécharger]**, attendez que le fichier ait été chargé sur le serveur, plus le fichier est gros plus le transfert sera long.

Une fois le fichier joint, la page se rafraichit.

2. Pour faire apparaître la vignette document à un endroit précis de l'article il vous suffira d'y copier les "petits" codes (dans le champs "texte" et/ou "descriptif") :
  - `< doc15 |left>` : pour aligner la vignette du document à gauche, par rapport à un paragraphe, une ligne de texte, etc...
  - `< doc15 |center>` : pour centrer la vignette du document
  - `< doc15 |right>` : pour aligner la vignette du document à droite, par rapport à un paragraphe, une ligne de texte, etc...

Si vous ne placez pas l'un de ces codes, la vignette du document apparaîtra toute seule en bas de votre article.

3. Dans les paramètres du document que vous avez joint, vous pouvez :



*Remplacer la vignette par défaut en mettant celle de votre choix. Cliquez sur **[Parcourir...]**, puis allez sélectionner l'image souhaitée et cliquez ensuite sur **[Télécharger]**. Attention à ne pas mettre une image trop volumineuse, il est recommandé de se limiter à 120 pixels (largeur et hauteur) afin de ne pas alourdir les pages web.*

*Changer le titre ou la description du document. Ceci ne changera en aucun cas le nom du fichier que les visiteurs vont télécharger.*

*Vous pouvez également supprimer le document tant que l'article est toujours "en cours de rédaction". Ensuite seuls les administrateurs pourront supprimer/modifier le document.*

---

[1] Cette page est inspirée de l'aide d'Eva.



 [Imprimer cet article](#)

Copyright Médecins Maîtres-Toile francophones  
[Espace membres](#) - [Administration](#) - [Crédits](#)

---